

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU BASSIN D'AUBENAS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 9 JUILLET 2019

L'an deux mille dix-neuf et le 9 juillet, le Conseil Communautaire s'est réuni au nombre prescrit par ses statuts, dans la salle des Mariages de UCEL, en session ordinaire, sous la présidence de M Max Tourvieilhe, 1^{er} vice-président de la communauté de communes du Bassin d'Aubenas

La séance est ouverte à 20H05 en présence de :

PRESENTS : Messieurs M LARDY, E. FARGIER, G.DOZ, M. BOUSCHON, S. CIVIER (proc de J. DURIEU), G. JALADE (proc de P. GAILLARD), B. PERRUSSET (proc de G. FANGIER) C. BOUTONNET, JC. COURT, S. DEGUILHEM, JY. PONTHER, G. SAUCLES, R. MOULIN, J. DAURY, D. BERAL, J. SOUBEYRAND, B. MEISS (proc de R THIOLLIERE), R. ROURESSOL, F. BRECHON, P. ABEILLON (proc de MF. MARTIN), D. RECCHIA, J. SARTRE (proc de M. CHAZE), P. LAVIALLE, R. LACROTTE (proc de M. CEYSSON), M. TOURVIEILHE (proc de C. GARCIA), et P. MANENT
Mesdames M. ALLAMEL (proc de A. LOYET), MN. DURAND (proc de A. BASTIDE), C. FAURE, P. ROUX, C. SUCHET, C. PASTRE, D. FORBIN (proc de S. REYNIER) et F. VOLLE (proc de J-C FLORY).

Nombre de conseillers
En exercice : 55
Présents : 34
Procurations : 12
Votants : 46
Absents : 9

Date de convocation : 03/07/2019

Absents : Messieurs, A. CHIRAUSSSEL, B. DE FOMMERVAULT, F. JOUFFRE, J. SEBASTIEN, A. LACOSTE et Mesdames M. DUBOIS, F. DUMAS F. NOGIER et N. BARACAND

En présence des suppléants non votants : J. LEBELLEGO

Secrétaire de séance : Monsieur S. CIVIER

Objet : Coups de pouce 2019

Pour faire suite à la délibération DEL11042019-09 portant sur les subventions de la CCBA aux organismes dans le cadre d'un programme d'événementiel, la Commission Médiathèque, Animations a décidé de compléter les Coups de Pouce comme suit :

- Commune de Vinezac pour l'organisation d'un stage et d'un spectacle de théâtre pour animer le village de caractère : 400€
- Association les Amis d'Ailhon pour la manifestation "Art en Faïsses" : 250€
- Association Autour de la Lecture pour le festival de lecture du 12 Octobre à l'EHPAD Léon Rouveyrol : 500€
- IREPS pour les actions menées dans le cadre des Semaines d'Info en Santé Mentale : 400€

Les crédits nécessaires ont été prévus compte « 6574 - Subventions de fonctionnement aux associations et autres » du budget Animations.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité décide :

- de valider l'attribution complémentaire des Coups de pouce 2019 comme énumérés ci-dessus.

« Certifié exécutoire compte tenu de la télé transmission en Sous-Préfecture de Largentière le

Pour extrait certifié conforme
Fait à UCEL, le 10 juillet 2019
Le 1^{er} Vice-Président, Max TOURVIEILHE

Accusé de réception en préfecture
007-200073245-20190709-DEL09072019-26-
DE
Date de télétransmission : 18/07/2019
Date de réception préfecture : 18/07/2019